

Vous trouverez dans cet Info-DRMG spécial des informations concernant les PREM 2023 et la nouvelle entente accès.

### PREM 2023

Le 29 juillet, nous avons été informés de la prévision du nombre de postes qui serait octroyé au Bas-Saint-Laurent pour l'exercice des PREM 2023, soit 12 postes. Nous vous informons la distribution adoptée par le DRMG. Le ministre doit approuver notre proposition de distribution à l'automne.

RLS	PREM 2023
Kamouraska	1
Témiscouata	1
Rivière-du-Loup	2
Les Basques	1
Rimouski-Neigette	3
La Mitis	1
La Matapédia	1
La Matanie	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>

### Nouvelle entente FMOQ-MSSS – Mise en œuvre au Bas-Saint-Laurent

Comme vous êtes au courant, une entente a été convenue entre la FMOQ et le MSSS sur accès aux soins de première ligne et elle se déploie actuellement. Voici un aperçu du nombre d'enregistrements au GAMF et des engagements de prise en charge de groupe par RLS en date du 31 juillet 2022 :

RLS	GAMF	Nombre d'associés
Kamouraska	666	650
Témiscouata	720	200
Rivière-du-Loup	2912	2000
Les Basques	999	991
Rimouski-Neigette	6784	2300
La Mitis	1139	0
La Matapédia	1127	400
La Matanie	4454	1200
<b>TOTAL</b>	<b>18801</b>	<b>7741</b>

Voici quelques dates importantes :

Éléments influençant les forfaits	Moment de la prise de mesure par la RAMQ	Date 1 <sup>er</sup> trimestre	Date 2 <sup>e</sup> trimestre
<b>Évaluation du nombre d'associés (valide) par groupe</b>	L'évaluation se fait au 1er jour du trimestre	31 juillet (rétroactif au 1er juin) **	1 <sup>er</sup> septembre
<b>Offre de RDV disponibles</b>	L'évaluation se fait à la fin du trimestre	31 août	30 novembre

\*\* Exceptionnellement, en raison du démarrage de la mesure, le versement des forfaits au groupe de médecins pour le premier trimestre sera lié à l'atteinte de l'offre médicale qui sera mesurée pour le deuxième trimestre. Ainsi les forfaits du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre seront versés simultanément. (FAQ 1.41)

Pour les médecins ou GMF qui souhaitent adhérer pour le 2<sup>e</sup> trimestre ou qui souhaite augmenter leur nombre d'associés au 2<sup>e</sup> trimestre, ils doivent se manifester votre intérêt d'ici le **15 août** à l'adresse première ligne : [premiere.ligne.drmg.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:premiere.ligne.drmg.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

Voici un tableau résumé qui différencie les modalités de la nouvelle entente et la mesure 4 du programme GMF :

	Mesure 4 programme GMF	Nouvelle entente sur l'accès
S'adresse à qui?	GMF seulement	GMF, clinique privée ou un médecin seul.
Engagement	Offrir un <b>nombre de visites</b> aux patients orphelins (GAP, autre)	Offrir une visite médicale par patient associé par année
Évaluation	Visites faites	Visites offertes
Visites	Médecin, professionnel, résident présentiel ou télésanté	Médecin, résidents en présentiel
Mesure incitative orphelins	1200 <b>visites</b> = 21K\$/an au GMF, 1800 visites = 31K\$, etc.	Forfait de 120\$ annuel par <b>patient associé</b> aux médecins
Conditions d'adhésion	Entente entre le GMF et le DRMG	Entente entre un groupe et le DRMG
Prise rendez-vous	GAP ou directement au GMF (SRV, P4P5, etc.)	Doivent appeler au GAP

[premiere.ligne.drmg.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:premiere.ligne.drmg.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

Plus d'informations sur cette nouvelle entente sont disponibles sur le site de la FMOQ ou dans les documents de l'équipe teams MED - CISSSBSL Première ligne médicale DRMG-DSP via le lien suivant : [TEAMS - documents entente accès première ligne](#)

Nous sommes aussi disponibles pour répondre à vos questions via l'adresse : [premiere.ligne.drmg.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:premiere.ligne.drmg.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

Rappelons qu'au niveau du Bas-Saint-Laurent, les médecins peuvent adhérer à deux modalités de cette entente, soit à l'inscription de groupe et à l'accès en temps opportun (RV 36h - 72h). À noter que le taux d'assiduité individuel du médecin est suspendu s'il adhère à l'un de ces deux volets.

Si vous avez des questions en lien avec les informations se trouvant dans cet Info-DRMG, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du comité de direction du DRMG.

Rimouski-Neigette	Myriam Croteau Olivier Groulx
Témiscouata	Guido Côté
Rivière-du-Loup	Jean-François Hérard Maxime Dionne
Kamouraska	Dominique Lepage
Les Basques	Éric Lavoie
La Mitis	Isabelle Descoteaux
La Matanie	Pierre-Luc Sylvain
La Matapédia	Catherine Poirier

Vous pouvez avoir accès aux versions antérieures des Info-DRMG par l'équipe TEAMS : MED - CISSSBSL Première ligne médicale DRMG-DSP.

Nous en profitons pour vous souhaiter un bel été.

La prochaine rencontre régulière du DRMG est prévue le 15 septembre 2022.

Rédaction : Dre Monique Léger  
Révision : Dr Éric Lavoie  
Collaborateurs : Mme Caroline Thibodeau  
Correction : Mme Sophie Bélanger